

# École secondaire Sophie-Barat

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Mardi 15 Juin 2021, à partir de 18h30, session virtuelle (TEAMS)

<i>Présences et absences</i>			Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
<b>Conseil des élèves</b>			<b>Équipe-école</b>			<b>Parents</b>				
Juniel DJOSSOU	X		Vicky BLUMENTHAL	X		Frédéric BATAILLE		X		
Louis MERCIER	X		Evans FRANÇOIS	X		Annick BOULIANE	X			
			Benoit GRATON	X		M.E. DESLAURIERS		X		
<b>Membres de la communauté</b>			Julie NOËL	X		Cathy GAGNON	X			
Joëlle DORION-BLAIS		X	Annie PELLETIER	X		Benoît GUINOT	X			
Maddy LESPINASSE	X		Djouher SI-MOHAMED		X	Fabienne HARDY	X			
			Annie THÉRIAULT	X		Martin WHITE	X			
			<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Rachid AZZOUN	X			
			<i>Jean-François DUFOUR, dir adj</i>	X						

### Invités :

- M. Benoit Thomas, DU de l'unité 2
- M. Stephen Tessier
- M. Zinedine Boubertakh
- M. Marc-André Legault
- Mme Nada Al-Kana
- M. Dino Barbarese,
- M. Viens OPP

### Personne du public :

- Marysol Bureau Valeriote
- Roxane

## 1. Ouverture de l'assemblée

18 h 30

À la suite de la constatation du quorum, la présidente du conseil d'établissement, Mme Annick Bouliane, déclare la réunion ouverte vers 18h37. Mme. Fabienne Hardy accepte d'être secrétaire d'assemblée. La réunion est en mode virtuel, sur la plateforme TEAMS.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Bouliane fait la lecture de l'ordre du jour. Quelques modifications sont apportées. M. Azzoun propose, Mme Lespinasse seconde.

## 3. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 mai 2021

Des corrections diverses sont suggérées.

Mme Cathy Gagnon propose son adoption, avec l'appui de M. Azzoun, tel que corrigé.

### Suivis aux procès-verbaux:

- Aucun suivi

## 4. Parole au public

Mme Valeriotte mentionne la volonté de plusieurs parents de souligner la fin du secondaire des élèves avec une proposition de bal sur le terrain de l'école. Elle demande aussi à ce que la cérémonie des diplômes soit revue afin que les parents puissent y assister.

Mme Posso répond que tant qu'à faire un bal en juillet où tous les élèves ne pourront être présents et où les profs ne seront pas là non plus, il serait plus avisé de leur préparer un vrai bal avec une belle réception à l'automne, quand les mesures sanitaires le permettront.

Pour ce qui est de la remise des diplômes, elle mentionne que les parents sont invités à accueillir les élèves à l'extérieur et à fêter avec eux suite à la remise des diplômes qui aura eu lieu dans le gymnase. Une demande est faite afin que la cérémonie complète soit à l'extérieure afin que les parents puissent assister à l'ensemble de l'événement. Mme Posso précise que la cérémonie serait retransmise en direct mais validera les possibilités.

Mme Noël apporte l'idée que si on fait un bal différé pour la promotion 2021, nous devrions aussi en organiser un pour celle de 2020 afin de négliger personne.

## 5. Parole aux élèves

Louis Mercier : Parlera de l'uniforme au point 6.1

Bal 2022-Travaille déjà sur le bal pour l'année prochaine. Réservation faite à l'hôtel Intercontinental. En contact avec la directrice de l'événementiel de l'hôtel

## 6. Parole à la communauté

Mme Lespinasse : Murale : Pas terminées avant le 18. Pas de vernissage prévu, trop proche de la fin de l'année. Installées dans l'agora pour que les élèves puissent les voir, Pas l'emplacement définitif cependant.

## 7. Points de discussion et de décision

### 7.1 Code de vie :

Mme Posso résume qu'en assemblée générale l'équipe école a refusé l'abolition de l'uniforme ainsi que les propositions de modification (ajout du legging).

Les seules modifications au code de vie seront pour les retards et les absences.

Raisons des refus : Uniforme=sécurité. Il y a eu un incident à Ste-Dorothy. Facile de reconnaître des gens qui ne sont pas de l'école. Les leggings sont trop de gestion. On ne peut pas se permettre de zones grises. Mme Gagnon souhaiterait des chiffres quant au refus (élèves et profs). Louis Mercier répond : 83% d'élèves ont participé au sondage. 81% de ces élèves souhaitaient retirer l'uniforme (même proportion en présentiel qu'en ligne). Profs 86% ont refusé le retrait de l'uniforme.

Mme Posso clarifie l'envoi de la lettre sur le port de l'uniforme obligatoire qui se poursuit à cause de la demande insistante des parents pour procéder à l'achat pour l'année prochaine. Elle dit que les profs ont eu beaucoup d'ouverture d'accepter la présence de Louis à leur assemblée, c'est exceptionnel, elle n'a jamais vu ça.

On mentionne que le pouvoir du CÉ est plutôt limité si l'équipe école refuse d'emblée le retrait de l'uniforme. Tant qu'il n'y a pas d'entente entre le CÉ et l'équipe-école c'est les statu quo.

Mme Blumenthal : Les profs ont discuté avec sérieux de la demande des élèves de retirer l'uniforme. Le sujet a pris beaucoup de temps dans leur réunion. La raison principale est vraiment la sécurité.

M. Gratton : Félicite M. Mercier pour l'implication. Précise que le CÉ écoute et approuve (ou pas) les propositions des enseignants et de la direction. Propose au CÉ de prendre plus de temps pour y penser et développer l'argumentaire. Possibilité d'expliquer aux élèves les arguments en lien avec la sécurité pour une plus grande compréhension.

Mme Gagnon : Peu importe le résultat des élèves, ça ne passait pas avec les profs. Désillusion des élèves quant à leur réel pouvoir. Pour la prochaine fois : peut-être y aller davantage par étape pour davantage de résultats.

Mme Noël : Processus mal expliqué aux élèves qui se sont sentis bafoués. Leggings : rien à voir avec les formes et tout ça. Malaise immense de la part des collègues masculins d'avoir à intervenir dans le contexte.

Les femmes ont un malaise aussi à intervenir pour les garçons qui portent leurs pantalons trop bas. L'équipe école a à travailler l'application du code de vie pour une plus grande égalité homme-femme.

M. Mercier : Demande une inscription au code de vie pour que les gars ne portent pas leur pantalon trop bas pour une plus grande parité. Mme Pelletier précise qu'il est effectivement noté tel quel dans le code de vie. M. Mercier apporte la statistique suivante : 43% des écoles publiques ont des uniformes, 57% n'ont pas d'uniformes.

Mme Blumenthal invite au ralliement peu importe la décision.

Mme Bouliane mentionne l'importance d'en discuter au CÉ.

Modifications au code de vie : Mme Posso mentionne que les retenues pas d'impact, ni les copies. Elle dit que cet élément sera revu et discuté afin de trouver de meilleures solutions.

M. White demande le vote pour l'adoption du code de vie :

Pour : 8

Contre : 1

Abstentions : 6

Code de vie approuvé.

## 7.2 Budget ProForma

Budget très similaire pour l'année prochaine.

Tel qu'annoncé l'an dernier, il y aura environ 100000\$ de moins pour les activités parascolaires à cause de l'indice de défavorisation.

Explications sur le budget. Bien que le budget global soit plus important, il faut s'attendre à des coupures de services puisque le coût des services augmente d'avantage que le budget.

Mme Thériault questionne la baisse de postes de TES en gardant 4 techniciens en travaux pratiques.

Mme Noël questionne la façon d'utiliser le budget des mesures probantes et innovantes.

L'adoption est proposée par M. White, secondé par M. Gratton

20h30 PAUSE, 5 minutes

Reprise 20h38

## 7.3 Résolution C.É École St-Donat – point reporté

## 7.4 Bal des finissants

Point déjà abordé lors de la parole au public au point 4, le sujet est clos pour l'instant.

## 8. Parole à la CSSDM

Des représentants du CSSDM sont présent afin de communiquer l'évolution de certains dossiers qui concernent l'école :

- Le bilan des dernières infos travaux;
- Des propositions de solution pour le dîner;
- Les avancées des discussions avec la STM.

Présentation des invités : Nada Al-Kana, Dino Barbarese, Marc-André Legault, Zinedine Boubertakh

### 8.1 Les chantiers de Sophie-Barat

#### *1. Projet de stabilisation et de rénovation de l'enveloppe du bloc A*

Dino Barbarese : Architecte pour la réfection du bloc A

Chronologie des événements :

Août 2020, Rapport effectué sur l'ensemble des façades. Inquiétudes quant au manque de continuité d'une colonne. Déformations des façades +charges de toit transférées sur ces mêmes façades = éviction des élèves pour un risque 0. Sécurisation du bloc B pour permettre l'occupation des locaux. Mise à jour des plans de 1929. Présence de plâtre et d'amiante, mesures spéciales de protection au niveau de la qualité de l'air entre autres. Le dégarnissage permet de bien comprendre où sont les désordres.

Février 2021: demande de permis de travaux à la ville avec plans et devis

Mars 2021 : Fin de l'analyse suite au dégarnissage

Mai 2021 : Réponse et approbation de la part de la ville avec quelques ajustements suggérés. Plans et devis étoffés et complétés.

Demande du CSSDM à la firme d'architecte de parer l'édifice face aux séismes, tant qu'à faire autant de travaux. Des tests acoustiques ont aussi été effectués pour assurer la tranquillité des élèves.

Prochaines étapes : Appel d'offre d'entrepreneurs préqualifiés cet automne

Si tout va bien, les travaux pourraient débuter après l'appel d'offre. Si les travaux se font en continu, il s'agit d'une durée de minimum 24 mois. Si interruption pour le bruit, prolongation.

Budget : coûts de projet actuels de 12 millions de fond d'urgence, doit être ajusté à 16 millions

Questions :

- Mme Lespinasse : Pourquoi attendre l'automne pour l'appel d'offre? Durée du processus?

Zinedine : 60% des plans complétés. Devons compléter les plans à tous les niveaux. On doit aussi attendre le budget complet avant d'aller en appel d'offre.

M. Tessier : Durée de l'appel d'offre : en moyenne 3 mois. Donc avant Noël, début des travaux en hiver. Possibilité de délais dans les commandes de matériaux à cause des pénuries.

Cet hiver l'entrepreneur prendra ses mesures et commandera l'acier. En même temps, finir le dégarnissage pour se rendre à la brique. Prendre les dimensions des fenêtres et commander. Il procédera aile par aile. Dès le printemps, démonter la façade du côté de la tour et commander sa pierre. Il poursuivra dans un sens anti-horaire. Objectif d'efficacité.

- Mme Pelletier : Nous n'avons pas déjà reçu les sous?

M. Tessier : Budget global pour SB : 164,5 millions mais la gestion ne nous est pas encore donnée. Nous sommes en avance dans les travaux par rapport au budget reçu du ministère, nous mettrons de la pression pour poursuivre les travaux rapidement. Nous attendons la permission de gestion du budget. Toutes les étapes du permis sont remplies. 7 millions seront accordés au mur d'enceinte.

## *2. Continuité de service- Salle des dîneurs- option chapiteau*

Mandat pour étudier les options d'installation de chapiteaux.

3 possibilités de site : à côté des ruines, dans le terrain vague et à côté de la tour, à l'est du bâtiment

Partage des avantages et inconvénients de chacun des sites (proximité de l'école, nuisance sonore pour les voisins, exposition au vent...) L'option à côté des ruines est celle privilégiée par le CSSDM mais pas par la ville à cause de la possibilité de voir le chapiteau de la rue, question d'esthétisme.

Présentation des types de chapiteaux, 2 options : 3 saisons, 4 saisons.

Questions :

Mme Hardy : Surprise de voir une option qui ne passe pas l'hiver. Réponse du CSSDM : Le chapiteau qui passe l'hiver est dispendieux pour une solution tout de même temporaire.

Mme Blumenthal : Qu'arrive-t-il si ça ne passe pas comme option? CSSDM : Nous accueillons vos commentaires mais pensons qu'il s'agit vraiment d'une bonne solution pour un espace commun pour les élèves. Les modulaires sont coûteux et longs à installer.

Mme Al-Kana : Nous sommes à l'étape de l'exploration, on doit envisager toutes les solutions mais celle-ci semble intéressante : sur notre terrain, pas de permis à demander, facile à installer. Présentation de nos démarches mais rien n'est fixé.

M. Mercier : Préfère l'option 1.

M. White : Approuve les commentaires précédents. Si les fonds manquent, favoriserait un chapiteau plus petit pour 4 saisons contre un plus grand 3 saisons.

Mme Lespinasse : Je suis convaincue qu'il s'agit une bonne option puisque ça fait 5 ans que les élèves mangent par terre.

Mme Boulianne : Risques de vandalisme la fds? Achat VS location? CSSDM : Budget de clôture + agent garda + budget de maintenance en cas de dégradation. Caméra? Assurance? À voir. Voir la possibilité d'achat, pas seulement le chapiteau à considérer mais les installations de chauffage entre autres.

### *3. Délocalisations (St. Dorothy, Marie-Anne et autre)*

Présentation de Marc-André Legault

Intérêt du ministère de réinvestir l'école secondaire transitoire en école primaire.

Présentation des plans : 21 groupes envisagés, 609 élèves

Financement octroyé de 36,6 millions

Mme Noël : Y a-t-il la possibilité qu'on soit une école dans un seul bâtiment éventuellement? CSSDM : Non. La ville permet 35 % d'occupation du site du pavillon principal dû à l'aspect patrimonial du terrain et du bâtiment.

Mme Blumenthal : Pourquoi ne pas conserver ce pavillon pour le secondaire et donner l'annexe au primaire ? CSSDM : L'organisation scolaire et le ministère ont prévu de concert ce projet pour les besoins éventuels d'école primaire du quartier.

Mme Gagnon : Y a-t-il un espace cafétéria de prévu? CSSDM : Oui, bibliothèque et Atrium aussi.

M. Azzoun : Ahuntsic manque d'école secondaire publique. Pourquoi investir dans une école transitoire qui sera une autre école primaire? CSSDM : On rappelle qu'une demande a été faite au ministère pour une nouvelles école secondaire dans le secteur nord, on attend la réponse à la fin de l'été ou début de l'automne.

Mme Boulianne : Dans l'optique qu'une demande a été faite pour une nouvelle école secondaire, est-ce que la possibilité que Marianne devienne LA nouvelle école a été envisagée? CSSDM : Il y a de nouvelles solutions qui ont été trouvées : Agrandissement LA Dauversière + finir les travaux de l'Académie Roberval pour redécouper les secteurs et redistribuer les élèves vers d'autres écoles.

### *4. Direction adjointe d'avant-projets et de programmes*

Mme Nada El-Kana nous explique son rôle. Programme Sophie-Barat : Objectif : Une équipe qui regroupe coordonnateur et un directeur adjoint pour faciliter les communications avec le ministère et avec les chargés de projet. Un programme qui englobe tous les sous-projets de SB pour une meilleure continuité de service.

*5. Projet majeur d'infrastructure MEQ- financement de 164.5 millions accordé (non provisionné) mais toujours en attente de la maîtrise d'œuvre au CSSDM*

On nous explique que la demande a été faite au ministère pour que la gestion des fonds soit prise en charge par l'équipe du CSSDM. Il faudra toutefois soumettre pour chaque étape les plans et devis complets afin que le ministère débloque les fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## **8.2 Point sur la STM :**

Suite à une rencontre à la STM :

Le CSSDM a cartographié d'après les codes postaux l'ensemble des élèves et l'utilisation des lignes de bus utilisées pour aller à Ste-Dorothy.

Présenté les écarts de temps de déplacement entre le domicile des jeunes vers l'annexe et entre le domicile et Ste-Dorothy. 4 secteurs d'école primaire présentent des temps de transport particulièrement grands.

Suite à l'étude des chiffres présentés, la STM va mettre des autobus articulés sur plusieurs lignes pour augmenter la capacité ainsi que d'augmenter la fréquence de passage des autobus aux heures de pointes. La STM propose des trajets optimaux afin d'arriver à destination le plus rapidement possible. Les infos seront partagées avec Mme Posso pour que les parents puissent être au courant.

Certains mentionnent que les fréquences de passage de certaines lignes suggérées sont trop faibles et ne présentent aucune bonification (140-41).

## **9. Points d'information**

### **9.1 Présidence**

Mme Boulianne fait les remerciements et invite les membres à partager des pistes d'amélioration par rapport à son travail et rappelle qu'elle est toujours ouverte à améliorer les choses.

### **9.2 Bonification du secteur régulier (point de la direction)**

25 juin : présenter un projet rassembleur sur le thème de l'environnement (développement durable, civisme, engagement communautaire, etc) pour les élèves du régulier. Viser l'implantation complète du projet sur 3 ans. Objectifs fixés pour le premier cycle. Proposer d'adhérer au programme *Empreinte UNESCO*. Vient avec différentes activités, en classe et à l'extérieur de la classe.

### **9.3 Bilan tutorat (point de la direction)**

Bilan : Service surtout en maths, français, anglais. La moyenne d'élèves référés et accompagnés est bonne. Le service sera évalué en fonction de la réussite de l'élève, à la 2<sup>e</sup> étape, dans la matière pour laquelle il a été référé.

### **9.4 Caméras et sécurité dans les 3 pavillons (point de la direction)**

Besoin de changer les caméras de surveillance à l'annexe et au pavillon principal et d'en ajouter à Ste-Dorothy; il s'agit d'améliorer la qualité des images et de mieux surveiller les supports à vélo notamment. Soumission : 25 000\$. Nous n'avons pas l'argent pour l'instant donc les travaux seront faits au mois d'août sur le prochain budget.

### **9.5 Forum des parents**

M. Viens : Quel est le processus de plainte pour un élève qui voudrait dénoncer un commentaire raciste d'un membre du personnel?

Mme Posso : Officiellement, l'élève doit en référer à un membre de la direction. Toutefois, l'élève peut en parler à n'importe quelle personne signifiante (TES, intervenant d'élève, enseignant, etc) qui relayera l'information à la direction. La direction rencontre par la suite l'élève et le professeur pour connaître le contexte. Il y a une rencontre prévue avec la policière communautaire à l'automne pour sensibiliser sur ce type de situation.

M. Mercier : Précise qu'il pourrait être bien de mentionner à tous la procédure officielle afin que ce soit plus clair.

#### **10. Dépôt de document**

Les documents de présentations du CSSDM seront déposés.

#### **11. Divers**

Un membre propose à la direction que des remerciements soient diffusés à l'intercom à l'intention des élèves et du personnel compte tenu du contexte particulier de cette année.

M. Azzoun nous informe qu'il a créé des dossiers *CÉ* dans TEAMS pour faciliter le partage des documents.

#### **12. Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 22h51.